

La Plateforme Verte
Groupe de travail stockage
Représentée par Corentin Baschet
contact@laplateformeverte.com

A l'attention de RTE, la CRE et la DGEC

Le 25 septembre 2026

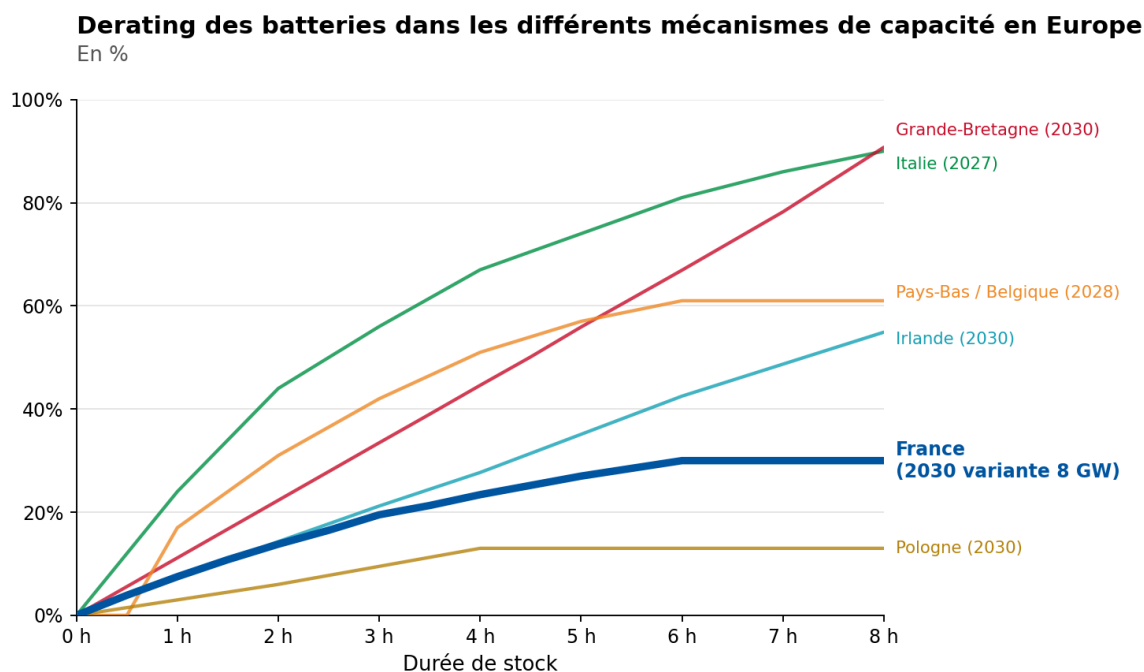
Réaction de La Plateforme Verte aux propositions de RTE pour le paramétrage de la période de livraison 2030-2031 du mécanisme de capacité

La Plateforme Verte réagit ici aux résultats des travaux de paramétrage pour la période de livraison 2030-2031 du mécanisme de capacité, présentés par RTE lors d'un groupe de travail de restitution le 4 septembre 2026.

La Plateforme Verte est une association professionnelle dédiée à la transition énergétique, dont l'objectif est de rassembler divers acteurs pour mener des actions concrètes permettant l'accélération des projets au service de la transition énergétique. Le groupe de travail de La Plateforme Verte consacré au stockage (le "GT Stockage") réunit 293 personnes représentant 122 entreprises de la filière du stockage en France, incluant notamment des développeurs de projets, des investisseurs, des fournisseurs de solutions, des consultants et des agrégateurs.

La méthodologie de RTE parmi les plus défavorables en Europe au stockage

La comparaison des derating factor en Europe dans le cadre des mécanisme de capacité montre que la méthodologie proposée par RTE est la deuxième plus défavorable en Europe pour le stockage après la Pologne qui a récemment changé les facteurs de déclassement les réduisant de 57% à 13%. L'année de livraison est présentée entre parenthèses pour chaque pays.



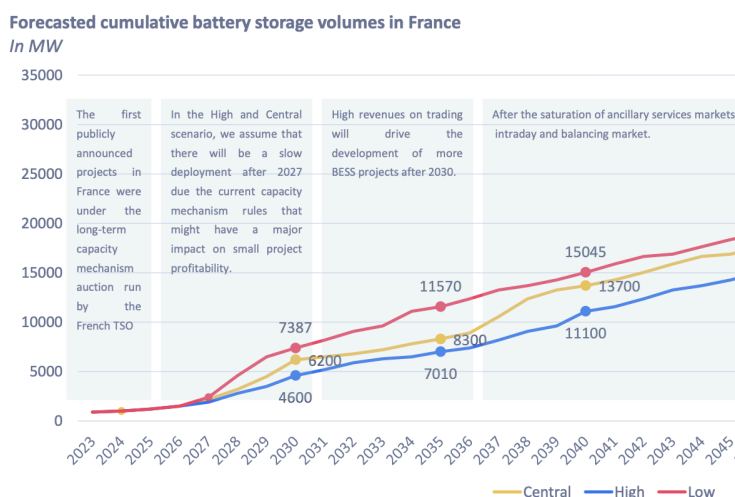
Paramètres de certification - variantes sur le développement des batteries

Lors du GT de restitution, RTE a indiqué que le coefficient filière des actifs à stock dépendrait de la variante retenue par la CRE sur le développement des batteries, parmi trois variantes, reprises ci-dessous :

Variantes sur le développement des batteries	Variante A : ~3 GW	2,8 GW <i>(socle de batteries faisant essentiellement des SSYf)</i>
	Variante B : ~8 GW	2,8 + 5 GW
	Variante C : ~13 GW	2,8 + 10 GW

Mécanisme de capacité - Paramètres 2024

La variante retenue ayant un fort impact sur le coefficient filière, La Plateforme Verte regrette que les variantes B et C prévoient un niveau de développement de batteries bien supérieur aux prévisions de développement estimées par des conseils indépendants à horizon 2030.



Prévisions de déploiement de stockage en France (source : Clean Horizon)

A noter : dans les scénarios de déploiement de Clean Horizon, le scénario bas est un scénario de revenus marchés bas liés à un fort développement de batteries, à l'inverse le scénario haut est lié à un faible développement de batteries (lié notamment aux difficultés à raccorder et financer les projets).

Distorsion de concurrence entre stockeurs (derrière le compteur, STEP ou batteries)

La Plateforme Verte avait [relevé en mai 2026 un biais de la méthodologie proposée par RTE pour le stockage](#). En effet la méthodologie induit une distorsion de concurrence entre le stockage raccordé au réseau (filière stockage avec un coefficient entre 0,5 et 0,2 en fonction de la variante) et le stockage derrière le compteur (filière effacement avec un coefficient 1) : la même technologie est traitée différemment selon l'endroit où elle est installée, alors qu'elle aura le même comportement sur les différents marchés. La rémunération d'un actif de stockage peut varier d'un facteur 5 en fonction de son point de raccordement sur le réseau bien que l'utilisation de l'actif soit identique (services systèmes, arbitrage).

Par ailleurs, d'autres moyens de flexibilité que le stockage (par exemple les effacements de chauffage) peuvent aussi présenter des contraintes de « recharge » (ou rebonds de consommation). Ces contraintes peuvent jouer sur la sécurité d'approvisionnement, mais ne sont pas reflétées par le paramétrage actuel du mécanisme de capacité.

La méthodologie de RTE distingue STEP et batteries et rémunère moins les batteries quand bien même les deux actifs auraient des durées de stock équivalentes, ce qui n'est justifié par aucun critère technique (les deux classes d'actifs ont des caractéristiques techniques proches à durée de décharge égales, les efficacités round trip et disponibilités étant même meilleures côté batteries). C'est donc une deuxième distorsion de concurrence introduite par ce mécanisme.

Conclusion

Étant donné les derating factors proposés par RTE dans le rapport de paramétrage, La Plateforme Verte considère que les contrats pluriannuels ne rémunèrent pas les batteries à hauteur de leur contribution à la sécurité d'approvisionnement.

La Plateforme Verte constate que le derating factor des batteries résultant de la méthodologie RTE est parmi les plus bas d'Europe, et encourage vivement RTE à revoir sa méthodologie pour mieux refléter la contribution des batteries raccordées au réseau pour la sécurité d'approvisionnement.